

qu'il est nécessaire de purifier et de cristalliser.

Le borax de l'Asie Mineure se rencontre sous forme de gisements de borate de chaux disséminés en rognons dans le gypse.

Ce minerai doit être traité d'une façon particulière pour produire le borax ou biborate de soude.

En Toscane la fabrication du borax s'opère au moyen de l'acide borique. Elle consiste à traiter cet acide par le carbonate de soude pour l'en saturer dans de notables proportions.

Cette saturation se produit par deux procédés différents : par la voie sèche et la voie humide.

Le borax est employé dans un grand nombre d'industries, dans la verrerie et la céramique. Il sert à décomposer ou fondre les métaux, à la fabrication de vernis, à apprêter les étoffes, à souder, etc. Il sert également à la fabrication des bougies, et il est enfin un antiseptique précieux.

Le borax est débité par l'épicerie, et les épiciers en sont pourvus, quoique la vente soit fort peu importante dans ce commerce. Cet article leur est fourni par les négociants en drogueries.

## BLEU

Nous parlerons seulement du colorant spécial pour azurer le linge, connu sous le nom de bleu d'outre-mer qui, seul, est débité par le commerce de l'épicerie.

Autrefois les épiciers débitaient couramment l'indigo, matière végétale courante, retirée de la feuille, de l'écorce et de la tige de l'anil ainsi que de celles de plusieurs plantes appartenant au genre indigotier, originaire de l'Inde.

Aujourd'hui l'indigo, dont le prix est assez élevé, a été avantageusement remplacé par les couleurs minérales, et il n'est plus guère tenu que par les droguistes.

Le bleu dit d'outremer qui sert maintenant à l'azurage du linge a été découvert par Jean-Baptiste Guinet, chimiste distingué, qui naquit à Voiron, le 2 thermidor, au III (20 juillet 1795).

C'est en 1826 que Guinet découvrit l'outremer artificiel.

La simplification de ses procédés de fabrication lui permit d'abaisser le prix de son outremer et de le rendre accessible à diverses industries qui n'auraient pas pu l'utiliser auparavant. L'éclatante beauté de cette couleur la fit entrer dans le domaine de la mode ; la modicité de son prix en multiplia l'emploi ; les demandes devinrent de jour en jour plus nombreuses. Il commença dès lors à soupçonner que sa découverte pourrait devenir une source de fortune. Dans cette pensée, il songea à quitter l'administration dans laquelle il occupait le poste important de commissaire des poudres et salpêtres.

Il donna sa démission en 1833, puis revint à Lyon fonder l'établissement de Fleurier-sur-Saône, et bientôt il vit l'industrie, créée par son génie, prospérer au-delà de ses espérances.

C'est depuis ce temps que le bleu, dit d'outremer, est vendu par les épiciers aux ménagères, sous forme de boules, de tablettes et en poudre. Il existe aujourd'hui de nombreuses fabriques de bleu d'outremer ; mais la plus importante est toujours celle fondée par l'inventeur à Fleurier-sur-Saône. Elle est aujourd'hui dirigée par M. Emile Guimet.

Quoique tous les épiciers soient pourvus de bleu d'outremer de toutes qualités, l'importance de la vente n'est pas assez considérable pour qu'ils aient avantage à se pourvoir directement en fabrique ; aussi s'approvisionnent-ils généralement de cet article auprès du commerce de la droguerie ou de l'épicerie en gros.